

## OFFRE D'EMPLOI

### Chargé(e) de mission gestion durable des forêts

#### 1. Contexte du poste

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif – 8 salariés) ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (<http://www.ofme.org/communes-forestieres>).

Les Communes forestières animent également la démarche d'Observatoire de la forêt méditerranéenne qui collecte, analyse et diffuse l'ensemble des données forestières régionales et constitue un cadre de concertation entre les acteurs régionaux.

Les Communes Forestières PACA travaillent ainsi sur différentes thématiques (bois-énergie, développement des politiques territoriales, défense des forêts contre l'incendie, certification forestière (PEFC), structuration de la filière forêt bois, formation des élus...).

La personne recrutée aura en charge :

- **L'accompagnement des élus dans la gestion durable de leur forêt communale et la formation des élus** autour de leurs prérogatives en matière de forêt et de valorisation des bois.
- **Le développement de la certification PEFC de gestion durable des forêts en Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Les Communes Forestières assurent l'animation de l'association régionale PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne.

#### 2. Missions

La personne recrutée aura en charge, sous la responsabilité du Directeur et du Président des Communes forestières, et du Président de l'entité PEFC Paca, en lien avec l'ensemble de l'équipe :

**Appui aux collectivités pour la gestion des forêts communales et la valorisation des bois régionaux (1/2 temps environ)**, qui regroupe :

- L'appui à la gestion et à la mobilisation des bois des forêts communales :
  - Accompagner les élus dans l'élaboration, l'application et le suivi de l'aménagement de leur forêt communale
  - Augmenter la mobilisation du bois en forêt communale par la mise en œuvre et le suivi du plan de mobilisation régional ;
  - Contribuer au suivi et à la mise en œuvre du Contrat Etat-Office national des forêts-Communes forestières 2012-2016 en région, notamment au travers de la Commission régionale de la forêt communale et du suivi des tableaux de bord forestiers établis par les Communes forestières ;
- La formation des élus :
  - Participer à la réflexion globale sur la formation au sein du réseau des Communes forestières, aux niveaux régional et national ;

- o Elaborer des séquences et modules de formations (constitution des modules de formations, rédaction des divers documents de promotion et de contenu, etc.), et plus largement toute action d'ingénierie pédagogique engagée par les Communes forestières ;
- o Proposer la planification des sessions et promouvoir les modules, et de manière générale, l'action de formation des Communes forestières (stratégie de communication, actions et outils de communication dédiés à la formation) ;
- o Organiser des sessions de formations auprès des élus (organisation globale, communication, animation des sessions, suivi des formations et de la planification, etc.).

**Développement de la certification PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur (1/2 temps environ), qui passe par :**

- La mobilisation des acteurs de la certification et la promotion de la démarche auprès des propriétaires forestiers et des entreprises du bois, dans un objectif de large adhésion.
- La valorisation de l'engagement des propriétaires et entreprises adhérents et la promotion auprès de publics larges, par la mise en œuvre d'outils et d'actions de communication définis dans la stratégie de communication.
- La mise en œuvre et le suivi du référentiel régional et sa mise à jour permettant le maintien de la certification (suivi et animation du système de management environnemental, contrôles, audit interne, audit externe...).
- L'animation courante de l'association PEFC PACA (animation des instances : Conseil d'Administration, Assemblée générale...) en lien avec le directeur et l'assistante des Communes forestières ;

### 3. Profil recherché

- Bac +3/5, formation de type forêt/environnement/développement local/aménagement du territoire/démarche qualité ;
- La connaissance du domaine forestier et/ou du fonctionnement des collectivités locales sera déterminante ;
- Les missions exigent une capacité de communication, d'animation et de mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, au montage et à la conduite de projets multi partenariaux sont indispensables ;
- La rigueur et le sens de l'organisation seront attendus ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques.

### 4. Type de contrat

CDI de droit privé.

**Salaire** : A adapter selon compétences et expérience.

**Localisation** : Gardanne, Déplacements sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ponctuellement à Paris.

**Prise de fonction** : immédiate

**Envoyer lettre de motivation à l'attention de *Monsieur le Directeur de l'Union Régionale des associations de Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur* + CV par e mail à l'adresse [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org) en précisant dans l'objet « recrutement Gestion durable des forêts ».**

**Date limite de dépôt des candidatures : 5 septembre 2014**